

A.S.A. / FIDÉLISATION



COMMENT DIRE... ? ÇA DÉMARRE MAL !!!

Dans le prolongement du protocole d'accord du 19 décembre 2018, s'est tenue, ce jour, animée par M. Frédéric VISEUR, sous-directeur de l'administration des ressources humaines de la DRCPN, la première réunion de négociation.

➔ Elle portait sur 2 points : **Avantage Spécifique d'Ancienneté** et **Fidélisation**.

A.S.A. :

Annnonce du règlement du contentieux d'ici 2022/2023.
Reste à trouver le budget...

Volonté d'écarter la Police Nationale du bénéfice de l'A.S.A.

FIDÉLISATION :

Mise en cohérence des secteurs concernés (ZSP, QRR, ASA, SUEP)

Fin des avancements dédiés

Création d'une indemnité unique en remplacement des différents dispositifs actuels, à budget constant

POUR UNITÉ SGP POLICE, EN L'ÉTAT, C'EST NON !



21-03-2019